

1^o L'enquête de l'ALW, quest. 1541, fait apparaître les types suivants : *courot* (Na); *courote* (Na, D; quelques points de Ne et B); *corote* (H, L, Ma); *carote* (My); *horote* (W, H, L, Ve ...); *harote* ... (surtout Ve; N de B).

La répartition de ces types suggère que les trois zones en *c*- pourraient constituer les restes d'une grande aire autrefois continue, qui aurait été démembrée par la formation des types en *h*-.

2^o Ce sont les formes en *c*- qui apparaissent les premières dans les documents : *courot* 1421, *courote* 1543, *corote* première moitié du 15^e s., *carote* 1519. Celles en *h*- sont sensiblement plus tardives : *horote* 1636; *harote* 1583. Il semble donc bien que les formes en *c*- ne procèdent pas de celles en *h*-; c'est l'inverse qui doit être vrai, à moins que les formes en *h*- ne soient créées indépendamment, à partir de *hore*.

L'altération de *corote* en *horote* peut s'expliquer de deux façons : soit par une attraction de la famille de *hore*; soit par une altération purement phonétique de *c*- en *h*-. La seconde explication étonne au premier abord; mais l'examen de l'ensemble des formes, y compris des variantes en *-a*-, montre qu'on ne peut pas l'exclure.

M. A. ARNOULD : *Un toponyme médiéval : La Wallonnie.*

M. Arnould a relevé dans les dénombremens de fiefs du XIV^e siècle (1388 et 1390) les toponymes suivants : « au bos de *la Wallonnie* » et « aux terres de *le Wallonnie* ». On retrouve les noms dans des documents du XV^e siècle (1447 et 1470), mais avec d'autres graphies, *Valonnie*, *Velonnie*. Le lieu se trouve dans la Flandre gallicante, sur le territoire ancien d'Armentières, aujourd'hui sur le territoire de La-Chapelle-d'Armentières. C'était un fief dont plusieurs détenteurs sont connus : « seigneur de la Wallonnie », disent encore les documents du XVII^e siècle. On perd sa trace dès avant la Révolution.

Pour les problèmes de l'origine, il faut tenir compte du fait qu'il y avait aux environs d'autres fiefs appelés *La Grande* et *La Petite Flamengrie* (lieu-dit attesté depuis 1429 et non pas depuis le XIII^e siècle, contrairement à ce que croyait K. De Flou). Des explications peuvent être mises en avant : si *Flamengrie* a pu désigner un flot linguistique, cela est plus difficile pour *Wallonnie*; les noms auraient-ils été situés de part et d'autre de la frontière linguistique qui serait passée à cet endroit ? Il est plus vraisemblable

que ces toponymes viennent des noms de familles *Le Wallois* et *Le Flameng* qui sont attestés sur place; il est particulièrement intéressant de constater que la terre de *La Wallonnie* a été possédée par un *Guillaume Le Wallois*.

J. HERBILLON : *Chetegnées, forme romane méconnue de Kettenis.*

Le nom de *Kettenis*, commune de langue allemande, a fait l'objet de plusieurs tentatives d'explication, toutes présentées par leurs auteurs de façon dubitative. M. Herbillon a relevé un grand nombre de formes romanes jusqu'ici non identifiées : une famille liégeoise dite de Chetegnées est mentionnée de 1318 à 1450, avec diverses variantes.

Cela permet d'expliquer le nom, que l'on peut rapprocher du nom picard *Catagnies*, dépendance de Pecq. L'étymon serait *Cattiniacas*, « terres appartenant à Catto ». La forme germanique n'est pas le résultat d'une évolution normale; on pensera à l'influence analogique des noms en *-is* fréquents dans cette région.

Ce toponyme attesterait la présence d'un îlot roman alloglotte, peut-être à rattacher à l'îlot alloglotte que M. Gysseling a décelé dans la région Aix-la-Chapelle-Vaals.

M. PIRON : *Surnoms d'origine militaire dans l'anthroponymie du Québec.*

L'annuaire des téléphones du Québec (source précieuse pour l'anthroponymie puisque les abonnés forment la très grande majorité de la population) permet des observations intéressantes : ainsi le nombre relativement peu élevé de types anthroponymiques et par conséquent la fréquence des homonymies. Cela est dû à l'arrêt de l'immigration à partir du XVIII^e siècle et au fait que les Canadiens français ont été extrêmement prolifiques : par exemple, 9000 familles, 54.000 personnes du nom de *Tremblay*, en Amérique du Nord, remontent à un même ascendant Pierre Tremblay, qui s'est marié en 1657.

Parmi ces noms québécois, M. Piron s'est arrêté à soixante noms qui correspondent à des surnoms portés par des soldats aux XVII^e-XVIII^e siècles. On sait que dans l'ancienne société les militaires prenaient des noms d'emprunt, lesquels étaient souvent plus

utilisés que les patronymes. Ces noms s'expliquent souvent par la psychologie des soldats qui cherchaient à se mettre en valeur, notamment en prenant un nom de fleur (*Latulipe*), un nom de qualité (*Lafranchise*), etc.

Ce qui est à retenir, c'est qu'au Québec la plupart de ces surnoms (même les plus « marqués » comme *Tranchemontagne* et *Vadebon-cœur*) sont devenus des noms de famille. Parmi ces soldats envoyés de France pour défendre le Canada, beaucoup, en effet, s'y établirent (par exemple, environ 400 soldats et 30 officiers du régiment de Carignan licencié en 1667) et s'y marièrent. Tantôt le sobriquet seul s'est transmis aux descendants; tantôt il s'est employé un certain temps à côté du nom patronymique (« ... dit Champagne »); tantôt il réapparaît comme patronyme au-delà d'une ou plusieurs générations. On peut penser que le maintien ou la récupération de ces surnoms s'explique par le souci de remédier, dans une certaine mesure, à l'homonymie quasi générale qui caractérise l'anthroponymie québécoise.

W. BAL : *Remarques sur le point Thuin 24 dans le tome 2 de l'Atlas linguistique de la Wallonie.*

M. Bal veut illustrer les difficultés de la cartographie linguistique appliquée à la morphologie, en prenant comme base la localité, Jamioulx, pour laquelle il a servi lui-même d'enquêteur. Il a relevé une seule erreur, mais il a constaté que les faits sont présentés dans l'atlas d'une façon qui simplifie la réalité. En premier lieu, l'atlas ne peut pas toujours tenir compte de toutes les données sociolinguistiques : par exemple pour la 2^e personne du singulier, le témoin de Jamioulx a répondu par la 2^e personne du pluriel, mais cela ne veut pas dire que le tutoiement lui est inconnu. En second lieu, dans un domaine comme celui des pronoms règne un polymorphisme que l'on ne retrouve pas dans l'atlas : par exemple, celui-ci ne donne qu'une seule forme (*djè*) pour le pronom personnel sujet de la première personne du singulier, alors que le parler de Jamioulx connaît aussi quatre autres formes (*dè*, *èd'*, *dj'*, *d'*). M. Bal propose à cette occasion une description structurée des formes du pronom *en*, dans un tableau inspiré de la grammaire générative.

En conclusion, pour la morphologie, le tracé des isoglosses, tel qu'on l'obtient en partant d'un questionnaire, est approximatif, parce que fondé sur un relevé nécessairement incomplet.

Communications faites à la section flamande :

M. GYSSELING : *De namen Vlaanderen en Nederland.*

M. GYSSELING : *De verfransing in Noord-Frankrijk.*

M. GYSSELING : *Diachronisch overzicht van de persoonsnamen te Oostakker.*

R. VAN PASSEN : *Herziening van kadasterbenamingen inz. te Walshoutem.*

La composition de la Commission s'est modifiée comme suit : MM. Jean LECHANTEUR, assistant à l'Université de Liège, et Jean-Marie PIERRET, assistant à l'Université de Louvain, ont été élus membres correspondants le 29 mai 1972 en remplacement de MM. André GOOSSE et Pierre RUELLE devenus membres titulaires.

Publications de la Commission : Le tome XLIV (1970) du *Bulletin de la Commission*, paru en 1972, contient, outre la partie administrative habituelle, trois études : « Le caractère wallon de *La vessie au prêtre*, fabliau de Jacques de Baisieux » par O. JODOGNE, « De Franse *n* mouillé en voor-malige *l* mouillé op het einde van het woord in de Zuid-nederlandse dialecten, inz. het Vlaams en het Brabants » par C. TAVERNIER-VEREËCKEN et « Inleiding tot de Nederlandse dialectologie » par J. GOOSSENS. Le n° 15 des *Werken* et des *Mémoires* (publication commune des deux sections : *Actes originaux rédigés en français dans la partie flammingante du comté de Flandre (1250-1350). Étude linguistique* par R. MANTOU) est également sorti de presse en 1972. Le tome XLV (1971) du *Bulletin* est en cours d'impression. Le tome XLVI (1972) du *Bulletin* et le n° 14 des *Werken* de la section flamande sont en préparation.

Les publications de la Commission ont été distribuées régulièrement aux institutions, revues et personnes avec

lesquelles nous entretenons des *relations d'échange*. Cent cinquante exemplaires du *Bulletin*, des *Werken* et *Mémoires*, ont été envoyés aux centres scientifiques des universités belges pour être remis aux chercheurs et étudiants portant un intérêt particulier aux études de dialectologie et d'onomastique.

En matière d'*attribution ou de changement de noms de rues*, la Commission a été consultée en 1972 par cent dix-huit communes citées ci-après; treize d'entre elles (leurs noms sont marqués d'un astérisque) ont particulièrement veillé à s'inspirer des traditions toponymiques et folkloriques lors du choix des noms proposés : Adinkerke, Aisemont, Alleur, Andenne, Anderlecht, Anzegem, Audenarde, Ayeneux, Beernem, *Beerse, Beuzet, Beveren-Waas, Blankenberge, Bocholt, Bonnelles, Bourg-Léopold, Brakel, Braschaat, Bruges, *Bruxelles, Buggenhout, Charleroi, *Châtelaineau, Chaudfontaine, Comines, Corroy-le-Grand, Dadizele, Dinant, Erpe, Ertvelde, Estinnes-au-Mont, Etterbeek, Evere, *Flémalle-Grande, Florennes, Fraipont, Frasnes-lez-Gosselies, Gellik, Geluveld, Gijzegem, Glabais, Grembergen, Hamipré, Hamois, Hannut, Harelbeke, Heppignies, Hermalle-sous-Argenteau, Herseaux, Heverlee, Hoeselt, Hognoul, Houtain-l'Évêque, Houtem, Hulste, Huy, Ittre, Jambes, Jauche, Jemappes, Kruikebeke, *Lambermont, Langdorp, Langemark, Ledeborg, Leers-Nord, Lembeke, Liedekerke, Louvain, Lowaige, Machelen, Meise, Melle, *Merksem, Moerbeke-Waas, *Mons, Mouscron, *Moustier-sur-Sambre, Nieuport, Nivelles, Olen, Ooigem, Ostende, *Ottignies, Overijse, Parike, Ploegsteert, Pont-à-Celles, Poperinge, Quévy-le-Grand, Renaix, Rhode-Saint-Genèse, *Roclenge-sur-Geer, Rollegem, Saint-Josse-ten-Noode, *Saive, Schaerbeek, Sint-Joris-ten-Distel, Sleidinge, *Soumagne, Stekene, Tiegem, Torhout, Tronchiennes, Turn-

hout, *Vaux-sous-Chèvremont, Vaux-sur-Sûre, Verviers, Vielsalm, Villers-Poteries, Vinderhoute, Vlamertinge, Wevelgem, *Wortegem-Petegem, Ypres, Zolder, Zottegem.

En octobre 1971, M. R. Costard, directeur-général au Ministère de l'Intérieur, a fait savoir à la Commission que son service s'occupait de revoir les instructions relatives à l'attribution de noms aux voies et places publiques; à cette occasion, la Commission intervient à titre consultatif. La section flamande et la section wallonne ont délibéré séparément de ce sujet lors des réunions du 25 octobre 1971. Lors de la réunion plénière du 31 janvier 1972, la décision de principe ci-contre a été prise à l'unanimité; elle assouplit quelque peu celle du 26 mai 1952 :

- 1° Les dénominations *existantes* de rues ne peuvent être modifiées sans raison sérieuse et seulement de l'avis conforme de la Commission.
- 2° Pour la dénomination de *nouvelles* voies de communication :
 - a) il sied de puiser en premier lieu dans les données de l'histoire, de la toponymie et du folklore de la localité;
 - b) les noms de personnes vivantes ne peuvent jamais être pris en considération. Les noms de personnes décédées ne peuvent être retenus que dans des cas tout à fait exceptionnels.
- 3° Une documentation justificative circonstanciée doit être fournie lors de toute proposition de modification ou de dénomination nouvelle.

Cette décision a été approuvée officiellement par une circulaire adressée par Monsieur le Ministre de l'Intérieur aux gouverneurs de provinces et aux bourgmestres en date du 7 décembre 1972 (publié au *Moniteur Belge* le 23 décembre 1972).

La Commission a marqué son accord sur le remplacement

du nom de commune *Rœulx* par *Le Rœulx*, qui correspond à l'usage local; elle a toutefois attiré l'attention sur le fait que des tournures erronées comme « Ville de Le Rœulx » ou « à Le Rœulx », au lieu de *Ville du Rœulx* ou *au Rœulx*, doivent être rejetées. L'avis de la Commission sur le remplacement du nom de commune *Meix-devant-Virton* par « Meix-le-Roman » a été défavorable parce que la dernière dénomination n'a jamais été usitée, tandis que *Meix-devant-Virton* est un nom traditionnel déjà attesté en 1314.

La Commission a poursuivi la *revision linguistique des noms géographiques des cartes d'état-major* qui sont éditées par l'Institut Géographique Militaire. La section wallonne a, sous la direction de M. J. Herbillon, procédé à l'examen de 1201 toponymes dans les 49 communes suivantes : Agimont, Amberloup, Barbençon, Blaimont, Boussu-lez-Walcourt, Cerfontaine, Doische, Erneuville, Erpion, Falmagne, Falmignoul, Feschaux, Finnevaux, Flamierge, Franchimont, Gimnée, Gochenée, Grandrieu, Heer, Hulsomniaux, Lavacherie, Longchamps, Merlemont, Mesnil-Saint-Blaise, Moiricy, Neuville, Niverlée, Omezée, Philippeville, Renlies, Roly, Romedenne, Samart, Sart-en-Fagne, Sautour, Senzeilles, Solre-Saint-Géry, Soulme, Soumoy, Surice, Tenneville, Tillet, Vergnies, Villers-Deux-Églises, Villers-en-Fagne, Villers-le-Gambon, Vodecée, Vodelée.

Pour la section flamande, l'Institut voor Naamkunde de Louvain, sous la direction de M. H. Draye, a procédé à l'examen de 1170 toponymes dans les 110 communes suivantes : Achel, As, Assent, Balen, Beringen, Berlaar, Bevel, Beverlo, Bocholt, Boorseme, Bouwel, Bree, Brochem, Dessel, Deurne, Diest, Dilsen, Duffel, Eksel, Eindhout, Emblem, Geel, Geetbets, Genk, Gierle, 's-Gravenwezel, Grobbendonk, Grote-Brogel, Gruitrode, Halen,

Halle, Hamont, Hechtel, Helchteren, Heppen, Herentals, Herenthout, Herk-de-Stad, Heusden, Houthalen, Itegem, Kaggevinne, Kasterlee, Kermt, Kessel, Kinrooi, Koersel, Kortenaeken, Kwaadmechelen, Lanaken, Leopoldsburg, Lichtaart, Lier, Lille, Linkhout, Lommel, Lummen, Maaseik, Maasmechelen, Massenhoven, Meerhout, Meeuwen, Meldert, Mol, Molenstede, Neerharen, Neeroeteren, Neerpelt, Nijlen, Noorderwijk, Oelegem, Olen, Olmen, Oostham, Opplabbeek, Opitter, Opoeteren, Overpelt, Paal, Peer, Poederlee, Pulderbos, Pulle, Rekem, Retie, Schaffen, Schilde, Schoten, Schulen, Sint-Huibrechts-Lille, Tessenderlo, Tielen, Veerle, Viersel, Vorselaar, Vorst, Vremde, Wechelderzande, Westerlo, Wiekevorst, Wijchmaal, Wijnegem, Wommelgem, Zandhoven, Zelem, Zichem, Zoersel, Zolder, Zonhoven, Zutendaal.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

Liège et Louvain, le 31 janvier 1973.

Le Secrétaire,

A. BOILEAU.

Le Président,

H. DRAYE.